



ACTUALITÉS

La vaccination
de nos aînés

Page 5



TRAVAUX

L'école et la
mairie

Page 9

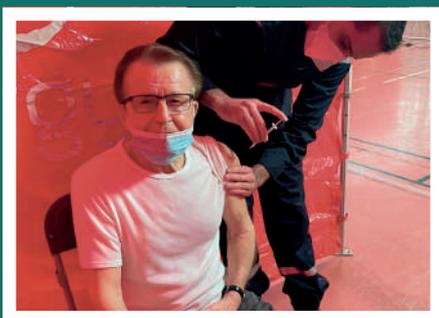


PORTRAIT

Un collectionneur
Boisemontais

Page 10

SOMMAIRE



3 EDITORIAL

4 ACTUALITÉS

6 DOSSIER

9 TRAVAUX

10 PORTRAIT

11 HISTOIRE

Le Feuilleton n° 2 - Magazine trimestriel d'information municipal de Boisemont
Directeur de la publication : Stéphanie Savill - Maire de Boisemont
Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Savill, Jean-Michel Albertosi, Guy Atsé, Marta Beilin, Jean-Claude Bernay, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner
Conception et mise en page : Christophe Brosy - www.christophebrosy.com
Crédits photos : Mairie de Boisemont - Christophe Brosy

Impression : RPS imprimerie - 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien
Tirage : 400 exemplaires



Chers Boisemontais,
chères Boisemontaises,

Il y a un an débutait une nouvelle phase de vie de la commune avec les quinze conseillers municipaux nouvellement élus pour assurer la représentation de la voix des habitants.

Il y a un an les élections municipales menées dans un cli-

mat teinté d'incertitudes avaient amené des personnes habitant le village à s'investir au service de la population avec humilité, détermination et engagement. La suite des événements ne leur aura pas permis de réaliser pleinement leurs ambitions, mais de mettre à profit ce temps pour déterminer les premières grandes actions à mettre en œuvre durant ce mandat.

Le vote du budget, réalisé dans le courant du premier trimestre 2021, traduit certaines de ces actions : engager une démarche de révision de notre Plan Local d'Urbanisme, anticiper les besoins du village par l'évolution de ses structures, mener une concertation sur le devenir de la parcelle de la Cupidonne, œuvrer à une circulation partagée et sécurisée aux abords de l'école feront partie des dossiers majeurs au programme des prochains mois.

Sur le plan fiscal, dans la perspective de l'exonération de la taxe d'habitation, le taux d'imposition habituellement affecté au département sur la taxe foncière des propriétés bâties basculera au profit de la commune. Ce taux se combinera à celui de la commune, sans qu'ils ne soient modifiés en 2021.

Il y a un an nous rentrions également dans une période que nous n'avons malheureusement pas dépassée malgré les enseignements apportés. Le virus évolue et progresse. Il en revient à chacun de continuer à préserver ses proches en maintenant les bons gestes. **La campagne vaccinale se veut également un rempart pour protéger au mieux les plus vulnérables face à la Covid-19. L'implication des communes membres de l'agglomération est manifeste en la matière aux côtés des pouvoirs publics, faisant la démonstration de l'atout indéniable d'une action conjointe et mutualisée.**

Cela ne serait pas réalisable sans la présence et l'implication de nos agents communaux.

A Boisemont cette adaptabilité s'est reflétée dans chacun des secteurs : par l'application de nombreux

protocoles sanitaires à l'école, par le maintien tant que possible d'une relation de proximité avec les habitants par les services administratifs, notamment les seniors en lien avec les administrateurs du CCAS, et enfin par l'intervention locale de notre agent technique sur les sujets liés à la maintenance de nos bâtiments et des espaces verts.

Depuis un an, c'est sur eux que repose, mais aussi de façon générale depuis de nombreuses années,

la bonne marche de l'activité quotidienne de la commune. L'équipe municipale s'associe à moi pour les en remercier.

L'occasion de mieux cerner leurs missions vous est donnée par l'intermédiaire du dossier qui leur est consacré dans cette publication.

En vous souhaitant une bonne lecture, j'espère que vous pourrez profiter autant que possible de cette période printanière.

Stéphanie Savill
Maire de Boisemont

“ C'est sur nos agents communaux que repose la bonne marche de l'activité quotidienne de la commune ”



Ecole

Le 1er mars, au retour des vacances d'hiver, les enfants en CP/CE2 et CE1 ont eu le plaisir de découvrir et d'intégrer leurs nouvelles classes. Les parents qui le souhaitaient ont également pu visiter les lieux dans le respect du protocole sanitaire. Madame le Maire et son adjoint au scolaire ont passé quelques moments sur le site pour échanger avec les parents et les enfants et leur ont souhaité une fin d'année scolaire studieuse dans ces nouveaux locaux.

Mairie

Afin de faciliter vos démarches ou demandes d'information, depuis le 5 avril 2021 les horaires d'ouverture de la mairie au public ont été étendus, à savoir : **Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mercredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h**. En dehors de ces horaires, le site internet de la commune www.ville-boisemont.fr reste accessible et permet de déposer une demande de contact qui sera traitée dans les meilleurs délais.

Les deux conseils municipaux des 6 février et 3 avril 2021 ont eu lieu en visioconférence et ont été enregistrés. La vidéo de l'enregistrement est accessible depuis le site de la commune dans la section "La Mairie".

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Boisemont date de 2005. Bien que modifié plusieurs fois depuis, il est devenu nécessaire de l'adapter aux exigences actuelles, tout en préservant la qualité de notre patrimoine et nos paysages. **C'est pourquoi le conseil municipal du 3 avril dernier a voté sa révision.** La procédure devrait s'étaler sur 24 à 36 mois, marquée par des étapes d'information et de concertation avec la population.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier

les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population vis-à-vis de ces risques.

Il a été mis à jour pour refléter le changement d'équipe municipale en 2020, mais aussi pour prendre en compte les modifications apportées par les services de l'état à certains documents cartographiques comme celui concernant les mouvements de terrain.

Il est accessible en ligne sur le site internet de la commune www.ville-boisemont.fr dans la section « La vie à Boisemont / Prévention - Sécurité » ou consultable en mairie pour sa version papier.

Comité des fêtes

Le comité de fêtes de Boisemont a tenu son assemblée générale en visioconférence le mardi 16 mars. Les bilans social et financier pour l'exercice 2020 ont été approuvés. Devant les incertitudes liées au COVID aucun événement n'a encore été planifié pour l'année 2021, mais les membres du comité ont convenu de se retrouver fin avril pour faire le point et décider d'actions futures.



Pour suivre les activités du comité des fêtes abonnez-vous à sa page Facebook : www.facebook.com/cdfdeboisemont

Vaccination

Retour sur l'action du CCAS pour la vaccination de nos aînés



La politique nationale de vaccination a été lancée fin décembre 2020, d'abord au sein des EHPAD puis auprès de tous les seniors âgés de 75 ans et plus, et des personnes présentant des critères de vulnérabilité.

Courant janvier 2021, les membres du CCAS se sont mobilisés pour aller à la rencontre de la population boise-

montaise concernée par la vaccination. Le but était de recueillir et évaluer les besoins des seniors souhaitant en bénéficier et d'identifier l'accompagnement nécessaire le cas échéant.

Devant la saturation sur les centres de Pontoise et de Cergy, une initiative conjointe de la Ville de Cergy, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de la préfecture du Val d'Oise a permis l'installation d'un centre de vaccination éphémère le week-end du 6 et 7 mars au complexe sportif du Moulin à Vent des Hauts de Cergy. **A cette occasion les services de la Mairie ont pris contact avec les seniors de la liste établie au préalable par le CCAS pour organiser la prise de rendez-vous en direct avec la plateforme**



mise en place par la Ville de Cergy.

Madame le Maire, accompagnée de son premier adjoint M. Michel a pu lors de ce week-end rencontrer sur site M. le Préfet, le Maire de Cergy, les équipes de l'ARS et du SDIS pour découvrir cette installation et constater que le dispositif était de qualité, avec un accueil convivial des équipes administratives et médicales.



Tous les seniors boise-montais qui souhaitaient se faire vacciner ont pu recevoir leur première injection.

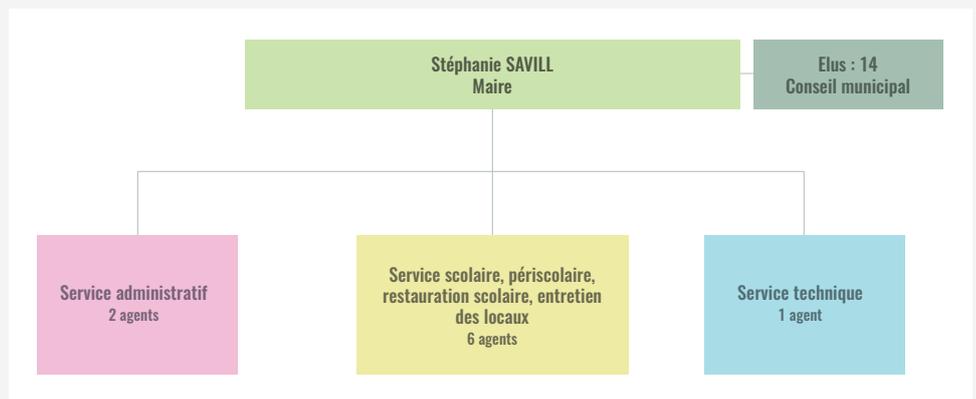
Les habitants pris en charge ont fait part de leur satisfaction sur l'accompagnement mis en œuvre pour leur permettre d'accéder à la protection vaccinale.

Depuis, le centre de vaccination du Moulin à Vent a été pérennisé et a la capacité de vacciner jusqu'à 1000 personnes par jour. Pour bénéficier de plus de place, il a été déplacé fin avril au gymnase des Merisiers, rue Rossini à Jouy-le-Moutier.

Les agents communaux au service des boisemontais

Ils sont présents au quotidien sur la commune. Grâce à leur professionnalisme, leur investissement, ils sont les artisans de l'action de la collectivité, assurent le fonctionnement de ses équipements et soutiennent la mise en œuvre du projet de l'équipe municipale. Croisés lors de la fréquentation de l'école, d'une démarche en mairie ou dans les rues du village, nous vous proposons ici de mieux les connaître, de découvrir leurs missions, avec ces portraits de professionnels au service de la commune et de ses habitants.

Comme illustré par l'organigramme ci-contre, la commune dispose de 9 agents placés sous l'autorité du maire et répartis en trois pôles : service administratif, service scolaire, périscolaire et restauration scolaire, service technique.



Service administratif

Céline Christy et Magali Tatli vous accueillent en mairie. En raison de la taille de notre commune, elles se doivent d'être polyvalentes en assurant l'accueil, le renseignement et l'enregistrement des démarches de nos concitoyens. Mais elles ont chacune leurs spécialités :



Magali assure l'accueil où elle enregistre les demandes d'autorisation d'urbanisme, traite les éléments administratifs liés au scolaire et périscolaires.

Elle répond également aussi aux différentes demandes de renseignements, à celles liées à l'état civil ou à l'attribution de concessions au cimetière.



Céline est responsable du secrétariat général. Mais c'est surtout notre gestionnaire : elle gère la comptabilité de la commune, contribue à l'élaboration budgétaire, à la rédaction des demandes de subventions, s'occupe des différents dossiers de ressources

humaines. Chaque jour, elle prend en charge les tâches incombant au secrétariat général, comme l'organisation des élections par exemple.

Service scolaire

Ce service constitue l'effectif le plus important de la collectivité afin d'accompagner les enfants boisemontais tout au long de leur journée.

L'équipe soudée et polyvalente est composée de deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) : Christine Dugardin, Audrey Le Dall et de 4 agents territoriaux : Christèle Podevin, Laurence Le Blanc, Fatoumata Coulibaly et Malika Ghourabi.

Chaque membre de l'équipe contribue au bien-être des enfants, selon leur rôle.



Audrey et Christine en tant qu'ATSEM assurent l'accueil des enfants le matin avant le début de la classe, assistent la maîtresse de maternelle pendant le temps scolaire et assurent la surveillance et l'animation du temps périscolaire pour les enfants ne pouvant pas rentrer chez eux dès la fin de la classe. Elles assistent également le reste de l'équipe pendant les temps de restauration. Christine, présente

à l'école depuis plus de 20 ans, tient également un rôle de coordination du travail de l'équipe et de relation avec le service administratif.



Christèle et Laurence officient à la restauration scolaire, assurant la réception des plats depuis la cuisine centrale, le réchauffage, la mise en place des tables et couverts, le service, ainsi que le nettoyage après le repas. Elles réalisent également l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des locaux de l'école.



Fatoumata et Malika interviennent sur le temps du repas en renfort pour assurer le service et le nettoyage. Fatoumata s'occupe spécifiquement des repas des « grands » qui sont servis au château depuis la rentrée 2020 en raison des contraintes que le protocole sanitaire impose.

Service technique

Ce service est constitué d'un agent technique Julien Flahaut, pour lequel la polyvalence de la fonction prend tout son sens.



Julien est arrivé fin 2019 dans la commune pour prendre en charge toutes les interventions techniques qui contribuent au confort des boisemontais et au bon fonctionnement des services de la commune.

Vous l'avez sans doute déjà croisé patrouillant au volant de la camionnette siglée au logo du village, pour identifier les dysfonctionnements ou incivilités, assurer la propreté des espaces publics, intervenir sur les petits travaux de voirie.

Outre cette attention de tous les jours, Julien assure les réparations courantes dans les bâtiments de la commune. Il coordonne également l'intervention d'entreprises pour les plus gros travaux.

Enfin, il a la responsabilité de l'entretien du château et de son parc, ainsi que de l'accueil des locataires lorsque la location du château aura reprise.

Touché par le violent orage qui a frappé le village le 12 août dernier, le parc du château a fortement souffert et le travail ne manque pas pour continuer à évacuer les bois tombés ou les arbres déracinés.

Quand cette tâche sera terminée, il sera alors temps de réfléchir à la redynamisation du parc en capitalisant sur les compétences de Julien dans la gestion des espaces verts.

Ce dossier vous a permis de découvrir les agents communaux. N'hésitez pas à échanger avec eux sur leurs métiers et leur passion à servir les boisemontais.

L'équipe municipale tient à les remercier pour le travail remarquable effectué depuis le printemps 2020 dans un contexte difficile.

L'école

Après dix-huit mois de travaux, notre école se voit dotée d'une quatrième classe en lieu et place de l'ancien logement de fonction.



Ces travaux ont nécessité le déplacement des classes dans deux algecos pendant 2 ans. **Ils ont également permis la réalisation d'un escalier de secours en façade arrière et la création d'un abri à vélo de belle capacité.**

Ces travaux ont été supervisés par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise en collaboration avec la commune. **Ainsi, les enseignants ont pu choisir les couleurs des murs, des sols et du carrelage, ce qui montre le soin mis par le maître d'œuvre à sa-**

tisfaire leurs demandes pour le bon fonctionnement de l'école.

Ces travaux ont entièrement été financés par la Communauté d'Agglomération, dans le cadre de l'accompagnement au développement communal et à l'augmentation de la population scolaire qui se poursuit. **Dans cette perspective, les deux algecos utilisés pendant les travaux restent à notre disposition pour au moins deux ans. Cela permettra de mieux organiser le périscolaire et d'accueillir une cinquième classe en cas de nécessité.**



En parallèle, la municipalité continue de réfléchir à « l'école de demain » pour Boisemont.

La mairie

Rénovation de la salle du conseil municipal



La salle du conseil municipal qui fait également office de salle des mariages a fait l'objet de travaux de rénovation énergétique importants (isolation des murs et plafonds, changement des radiateurs).

Cela a été également l'occasion de la moderniser grâce à l'application d'une peinture claire et la pose d'un parquet. Le financement des travaux a été subventionné à hauteur de 40% via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) versée par l'état.



Un collectionneur Boisemontais

En flânant rue de la Mairie, vous pourrez découvrir un « petit musée » dans la cour d'une ancienne ferme agricole qui a gardé tout son charme.

Vous remarquerez une collection impressionnante d'outils d'antan. **Jadis, ces derniers étaient utilisés par les agriculteurs de notre région pour le maraîchage, les cultures céréalières, les vergers et élevages qui occupaient une grande partie des terres environnantes, aujourd'hui urbanisées.**

Cette exposition a été mise en scène par le propriétaire de ces lieux. Très jeune, il manipula beaucoup ces ustensiles pour aider sa famille au travail de la ferme. **Au fil des années, un peu nostalgique de voir disparaître « ces joujoux », il a fait revivre cette époque ancestrale en chinant quelques spécimens abandonnés afin d'étoffer sa collection.**

Derrière le portail à claire-voie vous apercevrez : le pressoir pour extraire le jus des fruits, les tonneaux, les pots à lait, la baratte à beurre, la houe, la faux et la faucille pour moissonner, le semoir à ensemer, la meule pour affûter différents accessoires, les harnais pour les chevaux, les jougs pour les bœufs et bien d'autres encore... Tous ces outils, qui ont formé l'homme aux durs tra-

voux de la terre, ont été remplacés petit à petit par des engins mécaniques.

Merci Monsieur le Collectionneur de faire partager ce plaisir et ces trésors aux parents et enfants qui sauront s'attarder pour contempler et imaginer la culture d'autrefois.

Pour en savoir plus vous pouvez également visiter gratuitement :

Le Musée de l'outil

Rue de la Mairie
95420 Wy-dit-Joli-Village
Tél. : 01 34 67 00 91

Email : contact.musees@valdoise.fr

Site : www.valdoise.fr/musee-de-loutil

Pour respecter les mesures sanitaires, le musée sera fermé jusqu'à nouvel ordre. Ses horaires d'ouverture habituelle sont:

Ouvert du 1er mai au 28 novembre

Du mercredi au vendredi de 13h à 17h30

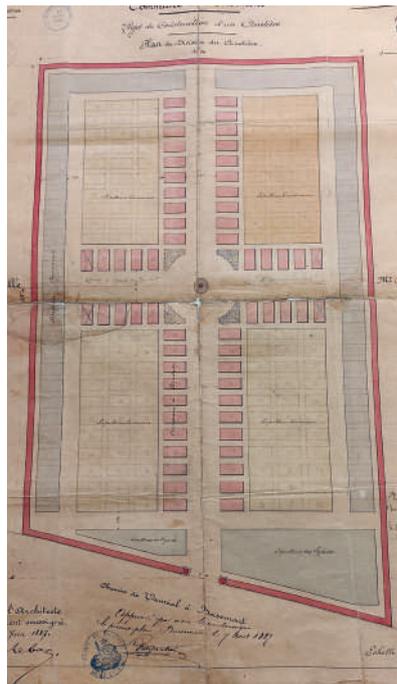
Les week-ends et jours fériés de 13h à 18h

Fermé les lundis et mardis.

Le cimetière de Boisemont

Le cimetière fait partie des infrastructures publiques incontournables pour toute commune. Celui de Boisemont se trouve rue de Vauréal, mais cela n'a pas toujours été le cas...

A l'origine, comme une très grande majorité des cimetières de nos villages, celui-ci était proche de l'église, devant Sainte Madeleine pour celui de Boisemont. Mais l'augmentation démographique ayant forcément un impact sur le nombre de morts, en 1847 la municipalité dut acheter, pour 200 francs, un terrain adjacent afin d'agrandir le cimetière. Terrain qui permit pendant 40 ans de continuer à accueillir les défunts de notre commune.



Une délibération du conseil municipal du 26 juillet 1887 valida le projet de translation du cimetière au motif qu'il devenait trop petit. L'achat de la parcelle numéro 4 ainsi que le devis pour la construction des murs du nouveau cimetière y furent également validés. **L'opération sera effective en novembre 1888, date à laquelle une délibération du conseil définit l'affectation des quatre parties du cimetière aux concessions pour sépultures particulières.**

Une translation n'étant pas un déménagement, l'ancien cimetière resta en l'état. C'est en 1908, aucune inhumation n'y ayant eu lieu depuis 20 ans, qu'une demande fut faite à la sous-préfecture pour transformer l'ancien cimetière en place publique.

La demande fut acceptée le 15 octobre 1910 après une relance de la commune indiquant par courrier au préfet, le 5 août 1910, que l'ancien cimetière était en très mauvais état. **Le 3 octobre 1919 fut validé l'érection du monument commémoratif aux enfants de Boisemont morts pour la France pendant la grande guerre dans le nouveau cimetière. Malheureusement, il dut être complété des morts pour la France de la seconde guerre mondiale et de la guerre d'Algérie. Boisemontais morts pour la France qui donneront quelques noms de rue à notre village, mais c'est une autre histoire.**

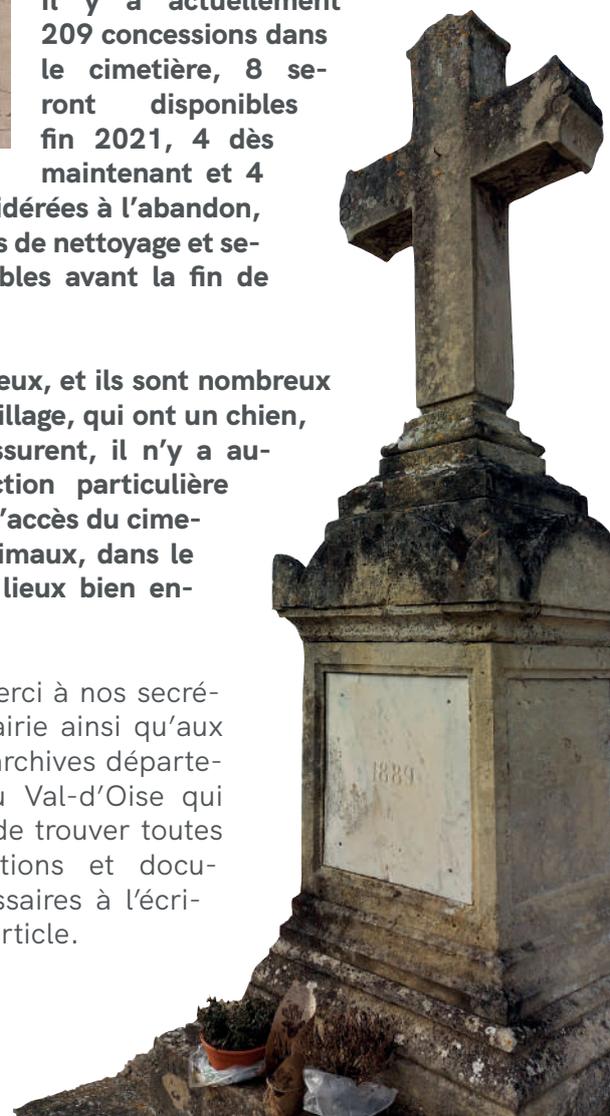
Et maintenant ? **En 2010 le cimetière s'est "modernisé" avec la construction d'un columbarium, dix nouvelles niches permettront, en 2017, de doubler les possibilités d'accueil des urnes cinéraires. Un jardin des souvenirs permet également, à ceux qui le souhaitent, d'y disperser les cendres de leur défunt.** Le portillon permettant l'accès au cimetière est toujours ouvert, le grand portail reste fermé et n'est ouvert que sur demande des pompes funèbres lors des cérémonies.

Il y a actuellement 209 concessions dans le cimetière, 8 seront disponibles fin 2021, 4 dès maintenant et 4

autres, considérées à l'abandon, sont en cours de nettoyage et seront disponibles avant la fin de l'année.

Enfin pour ceux, et ils sont nombreux dans notre village, qui ont un chien, qu'ils se rassurent, il n'y a aucune restriction particulière concernant l'accès du cimetière aux animaux, dans le respect des lieux bien entendu.

Un grand merci à nos secrétaires de mairie ainsi qu'aux agents des archives départementales du Val-d'Oise qui ont permis de trouver toutes les informations et documents nécessaires à l'écriture de cet article.





Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille :
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



01 34 42 34 98



commune.boisemont@wanadoo.fr



www.ville-boisemont.fr



[@villedeboisemont](https://www.facebook.com/villedeboisemont)

NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF
 Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique
 (coupure) contacter le numéro d'Urgence
 Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau
 (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au
09 69 36 86 67



Un problème d'éclairage public, contacter
 directement Cylumine au **08 05 20 00 69**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)

Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagglo#/> pour accéder aux autres moyens de contact.